

Le ministre des Finances promet de combler le manque de liquidités
Injection prochaine d'une grande quantité d'argent dans les postes

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5332 - Mercredi 24 mars 2021 - Prix : 10 DA

Concertations avec les dirigeants de trois partis politiques

Le Président Tebboune reçoit les chefs de Ennahda, El-Karama et FNA

Page 2

Réintégration financière et sociale du secteur informel

Le Cnese prépare un nouveau modèle d'évaluation de l'économie parallèle

Page 3

Quatre à cinq décennies de paix suffiront

Par Mohamed Habili

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont intérêt à suivre de près l'évolution de la pandémie chez leurs voisins européens, qui leur ont transmis le virus historique, comme on dit par pédantisme, puis les autres variants, y compris, à ce qu'il semble tout au moins, les deux d'entre eux apparus pourtant en premier sur le continent africain. Ils devraient s'alarmer de toute aggravation chez eux, et se réjouir de toute amélioration. Les Européens, eux par contre, n'ont rien à craindre venant du sud, ni de leurs voisins africains les plus proches, ni des plus éloignés. Si le Sars Cov-2 est bien né en Chine, ce qui n'est pas encore établi de façon certaine, quoi qu'on en dise, le fait est qu'il n'est plus chinois, plus particulièrement dans la région au sens large à laquelle nous appartenons. Il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre dire au jour d'aujourd'hui, le virus britannique, par exemple, en lieu et place de variant britannique. Pour ce qui nous concerne, nous ne pourrions considérer en avoir fini avec le Covid-19 que lorsque nous verrons nos voisins européens en train eux aussi de prendre le dessus sur lui. Tant que chez nous les chiffres continuent de baisser alors que les leurs se dégradent à mesure, les perspectives sont sombres pour nous aussi, même si dans l'immédiat nous avons des raisons de nous réjouir.

Suite en page 3



Hassan Khelifati, patron de Alliance Assurances au « Jour d'Algérie » :

«Certains s'évertuent à écarter le privé de tous les marchés publics»



Ph/E. Soraya/J. A.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Hassan Khelifati, patron de Alliance Assurances, cet assureur privé qui a gagné la confiance du marché où il active depuis 15 ans déjà, évoque toutes les contraintes liées au secteur, malmené par des pratiques qui ne rassurent guère. Discrimination public-privé, dumping, primes minorées etc. Mais comme il tient à le souligner, le défi doit être relevé pour «nous battre malgré tout» et ce, même si la pandémie est venue compliquer la donne. Si Alliance a réussi à se couvrir contre tant de risques, il n'est pas forcément dit que le marché soit toujours favorable à l'innovation et au développement. Sauf si le rôle du privé en tant qu'acteur plein est définitivement compris. Khelifati nous fait le point. Il rassure néanmoins...

Page 2

Béjaïa
Les visites déconseillées au Parc de Gouraya

Page 4

Variant britannique et nigérian
L'Institut Pasteur annonce 21 nouveaux cas

Page 16



Hassan Khelifati, patron de Alliance Assurances au «Jour d'Algérie» :

«Certains s'évertuent à écarter le privé de tous les marchés publics»

■ Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Hassan Khelifati, patron de Alliance Assurances, cet assureur privé qui a gagné la confiance du marché où il active depuis 15 ans déjà, évoque toutes les contraintes liées au secteur, malmené par des pratiques qui ne rassurent guère. Discrimination public-privé, dumping, primes minorées etc. Mais comme il tient à le souligner, le défi doit être relevé pour «nous battre malgré tout» et ce, même si la pandémie est venue compliquer la donne. Si Alliance a réussi à se couvrir contre tant de risques, il n'est pas forcément dit que le marché soit toujours favorable à l'innovation et au développement. Sauf si le rôle du privé en tant qu'acteur plein est définitivement compris.

Khelifati nous fait le point. Il rassure néanmoins...

Entretien réalisé par Karim Alem

Le Jour d'Algérie : Monsieur Khelifati, peut-on connaître concrètement l'étendue des dégâts éventuels ou l'impact direct de la pandémie sur le secteur des assurances en Algérie et de votre compagnie en particulier ?

Khelifati : De manière générale et dans le monde, le secteur des assurances a subi les contrecoups du ralentissement économique qui a touché tous les pays et toutes les activités. D'ailleurs, il a fallu que les USA injectent pas moins de 1 900 milliards de dollars pour essayer de contenir les effets et de relancer leur machine. En Algérie, il faut dire que nous avons un marché spécifique parce que les réformes n'ont pas encore été accomplies et il reste beaucoup à faire. Nous ne sommes pas encore dans un marché très rationnel. Cela dit, nous avons globalement enregistré un recul de 6 % sur le chiffre d'affaires et heureusement que c'est moins important que ce qui était attendu. Le choc a été amorti, car en septembre 2020 il y a eu renouvellement des contrats d'assurance de Sonatrach, Sonelgaz et Air Algérie et d'un côté les réassureurs mondiaux ont augmenté leurs tarifs. Ce qui a donc impacté le chiffre d'affaires global sur le marché local. De fait, on se retrouve avec les grandes compagnies qui ont moins subi le choc que leurs consœurs du privé. Il fait savoir que les assu-

reurs privés ont connu un recul moyen entre 8 et 15 % et même jusqu'à 25 % pour certaines.

En chiffres, qu'est-ce que cela représente ?

Sur 2020, le chiffre d'affaires global est passé de 146 milliards de dinars à 138 milliards de dinars, soit 5 % de baisse. Sur la branche des dommages, on passe de 132 milliards à 126 milliards de dinars. Et sur la branche assurance des personnes, on est passé de 13,5 milliards à 12 milliards de dinars. Les assurances voyage ont reculé de 72 % en 2020 pour cause de Covid et fermeture des frontières, absence des visas etc. La problématique qui mérite d'être signalée est liée à l'augmentation des créances. Plus de 55 milliards à 60 milliards de dinars à la fin de l'année sont détenues essentiellement sur les entreprises. Ce sont des créances qui ne devraient pas exister en principe, car elles sont nées d'une incohérence du marché. On a défié la logique du principe d'assurance qui repose sur le «no pay no cover». Si vous ne payez pas vous n'êtes pas couvert et c'est un principe universel. Sauf qu'en Algérie, cette règle n'a pas été respectée à la lettre du fait d'une mauvaise interprétation réglementaire. Ils ont créé une sorte de formule exploitée en brèche. La fameuse «sauf convention contraire» qui a été utilisée par les entreprises comme une arme concurrentielle et qui tend à inciter les compagnies d'assurance à donner non seulement des crédits (difficilement recouvrables) mais en plus cela a déstabilisé les comptes de tout le secteur.

En clair, vous voulez dire que certains ont accordé des assurances à crédit ?

Exact. La loi sur les assurances dans son article 17 stipulait que l'effet d'un contrat d'assurance entre en vigueur 24h après le paiement de la prime. Et on a rajouté après la virgule, la mention de «sauf convention contraire». Or, pour le législateur le «sauf convention contraire» concerne l'effet. Mais les assureurs ont exploité cela pour multiplier leur business et accroître leur chiffre d'affaires. Ils ont interprété cette mention comme un outil susceptible de leur permettre d'accorder une sorte d'assurance à crédit. Et au sens du principe d'assurance, cela est une aberration. C'est anormal. Pourtant la commission de supervision a clairement expliqué cet article en novembre 2020. Et il a été réaffirmé que le non-paiement de la prime annule tous les effets du contrat. Mais la justice ne l'entend pas ainsi. Face aux litiges sur les sinistres, elle vous ordonne de payer d'abord et d'engager ensuite une autre procédure pour recouvrer

vos créances. Ce qui n'est ni juste ni logique. Cet état de fait a conduit, au jour d'aujourd'hui, à l'explosion du niveau des créances dans ce secteur. Il est de 60 milliards de dinars, soit 50 % du chiffre d'affaires du secteur et ce, pour l'année 2020. Cela accentue la concurrence déloyale, car tout le monde se met à courir derrière le chiffre d'affaires en faisant fi des règles liées au cumul potentiel des créances. Résultat des courses : on se retrouve face à des barrages de tarifs, du dumping et du sous-provisionnement.

Et le rôle de l'autorité de marché ?

Il y a 70 à 75 % du secteur public et 25 % privé sur le marché et malheureusement les intérêts des uns et des autres divergent. Nous essayons de nous battre pour imposer une certaine rationalité. Ce n'est pas facile. Néanmoins, on a réussi à faire signer le protocole d'accord pour limiter le recours aux remises. Et encore il est difficile à faire appliquer.

Revenons sur le cas de votre compagnie. Répercussions de la covid sur votre élan ?

Sur 2020, Alliance Assurances a eu un recul de 8 % sur le chiffre d'affaires. On a perdu 500 millions de dinars sur le chiffre d'affaires. L'impact de la Covid a été gros au début de la pandémie avec le confinement. La branche qui a le plus souffert c'est l'automobile qui a eu un recul de 400 millions de dinars et on a payé 380 millions de dinars au titre de la collecte de la taxe sur la pollution pour le compte de l'Etat. Il faut savoir que beaucoup de nos clients ont préféré diminuer leur consommation pour payer cette taxe. Des entreprises ont également baissé leurs recours aux assurances en raison de problèmes de trésorerie liés à la Covid. Elles ont réduit considérablement leur couverture assurance. Même les particuliers ont opté pour une révision de leur mode d'assurance. Ils ont préféré s'assurer au minimum requis via la moins chère des couvertures en abandonnant la formule «tous risques». En 2019 et 2020 aussi, on a dû faire face à des contraintes liées à la perte de marchés publics du fait d'une certaine discrimination public-privé qui nous est opposée. Les managers publics, par peur ou par solidarité maladroite, font tout pour éliminer les assureurs privés. Pourtant la loi est claire et la volonté politique a été affichée et réaffirmée pour abolir la discrimination économique. Vous savez, on a remporté des contrats après appels d'offres et ensuite on nous les a annulés juste parce que nous sommes assurance privée. C'est le cas



Phs/E. Soraya/J. A.

que l'on a vécu avec l'APC d'Oran, ou encore avec l'OPGI Annaba qui exige de notre client de prendre plutôt un assureur public sans penser au préjudice que cela nous cause. De plus, notre client est une entreprise chinoise qui nous a fait confiance. Il a fallu que l'OPGI Annaba lui dicte de choisir un assureur public. De telles pratiques subsistent encore. Les banques publiques aussi font dans la même démarche en demandant à leur clientèle de prendre exclusivement des assureurs publics sous peine de rejet de dossier. Voilà ce à quoi on fait face aussi. Quand la banque publique refuse de considérer les avenants de subrogation souscrits par les assureurs privés, il faut dire qu'il y a là un sérieux problème. Pourtant, ce sont de petites affaires. Nous n'avons pas demandé à prendre le marché de Sonatrach ou de Sonelgaz. Le privé algérien est en train d'être éliminé presque de tous les marchés publics.

Et comment faites-vous pour faire fructifier vos capitaux ?

Justement, en l'absence d'une véritable bourse et d'un marché financier dynamique, le problème se pose. Pourtant à l'époque nous avons fait confiance et avons tenté de contribuer à donner du souffle à la Bourse en y inscrivant Alliance sur ce marché. Mais cela ne nous a rien rapporté. 10 ans après nous en sommes au même stade au niveau de la Bourse. Pourtant, il y a eu un bon niveau de sous-

criptions.

Sincèrement, dans ce contexte difficile et un environnement aussi complexe, peut-on dire que le risque de faillite existe pour les assureurs privés ?

Oui malheureusement. Ce risque existe du fait de beaucoup de facteurs. Un environnement qui maintient une discrimination malgré une loi qui met public-privé sur un pied d'égalité. En plus, comment travailler avec autant de paradoxes où le coût du sinistre augmente alors que la prime baisse ? Le phénomène est tel que la prime moyenne baisse, le nombre de sinistres augmente en stocks et la provision diminue. Il y a une situation de sous-provisionnement utilisée pour équilibrer les comptes. Les autorités ont dénoncé ce fait. Cela explique d'ailleurs pourquoi les délais de règlement ont été rallongés, car on n'a pas assez de primes pour faire face. En plus, la prime est minorée. Le ministre des Finances a récemment ordonné aux assureurs de payer dans un délai de 21 jours tous les sinistres. Espérons que cette mesure sera appliquée. Aujourd'hui on doit se battre pour survivre. Contrairement aux assurances publiques qui peuvent survivre en raison de l'orientation subjective du marché, le privé, lui, fait face à des défis et on a tout fait pour éliminer les assureurs privés des contrats publics. Aujourd'hui beaucoup de privés ont évoqué ce risque de faillite face aux pratiques déloyales. K. A.

Concertations avec les dirigeants de trois partis politiques
Le Président Tebboune reçoit les chefs de Ennahda, El-Karama et FNA

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, les chefs de trois partis politiques dans le cadre de ses concertations avec les dirigeants des formations politiques, indique un communiqué de la Présidence de la République «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi au siège de la Présidence de la République, le secrétaire général (SG) du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, et le président du Front national Algérien (FNA), Moussa Touati, et ce, dans le cadre des concertations du Président Tebboune qu'il a initiées avec les dirigeants des partis politiques», lit-on dans le communiqué. K. L.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 94 nouveaux cas et 5 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (4), portant à 3 066 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 94 cas, soit 4 cas de moins par rapport au bilan d'hier (98), pour atteindre, au total, 116 351 cas confirmés.

R. N.

Le ministre des Finances promet de combler le manque de liquidités

«Injection prochaine d'une grande quantité d'argent dans les postes»

■ Pour pallier la crise de liquidités qui persiste au niveau des postes depuis quelque temps, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, rassure que «d'ici la semaine prochaine, il y aura une grande quantité d'argent qui sera injectée et également à la veille du mois sacré du ramadhan».

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, est revenu, hier, sur le manque de liquidités observé depuis plusieurs mois au niveau des bureaux de poste. A ce propos, il a tenu à rassurer la population quant à la disponibilité de la liquidité, notamment à quelques semaines du mois de ramadhan. «D'ici la semaine prochaine, il y aura une grande quantité d'argent qui sera injectée et également à la veille du mois sacré du ramadhan. Ce qui va nous permettre de mettre fin à ce problème», a affirmé le ministre des Finances. Pour régler ce problème, il compte sur la mise en circulation du nouveau billet de banque de 2 000 dinars. «Il y a des mesures beaucoup plus radicales qu'on est en train de mettre en place, notamment l'injection de la liquidité, et ce, par la mise en circulation du nouveau billet de 2 000 dinars», a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale.

Saluant la décision du président de la République de fermer les comptes commerciaux à Algérie Poste, le ministre a estimé que c'est une démarche tout à fait logique et économique qui va impacter positivement la liquidité au niveau des bureaux de poste, qui dispose de plus de 3 000 guichets au niveau nationale. «Nous avons instruit les banques publiques pour procéder à l'ouverture des guichets de banque dans les 10 nouvelles



Aymen Benabderrahmane, ministre des Finances

wilayas et dans les régions frontalières qui ne disposent pas de guichets», a-t-il ajouté. Benabderrahmane a assuré que son département ministériel met en place «tous les mécanismes possibles, pour répondre aux besoins de satisfaction de liquidité». Il a rappelé que «le comité de veille, regroupant tous les intervenants de la place, va nous permettre de juguler ce phénomène et de répondre aux besoins au cas par cas». «Ce comité travaille 16 heures par jour, et parfois même H24 dans les périodes de pointe, pour répondre aux différentes demandes des bureaux de poste», a-t-il souligné. Par ailleurs, le ministre a expliqué les tensions observées au niveau des bureaux de poste par «l'étendue du territoire qui impacte un petit peu l'acheminement, à

temps, de la liquidité». Il a tenu à rassurer, à ce propos, qu'«à chaque tension, le comité prend en charge le bureau de poste concerné».

Le changement de monnaie n'est pas à l'ordre du jour

Pour répondre aux voix qui se sont élevées pour réclamer le changement de la monnaie afin de résorber la masse monétaire hors circuit bancaire estimée par la banque centrale à 6 000 milliards de dinars, le ministre des finances a exclu cette option. «L'option de recourir au changement de notre monnaie pour éliminer le marché parallèle n'est pas à l'ordre du jour», a-t-il déclaré, rappelant l'ordonnance 03-11 qui «est claire» à ce sujet, et expliquant que «le pouvoir libérateur

d'une monnaie étant de 10 ans, après le retrait des billets». «Ce n'est pas possible légalement, car un billet de banque ou une pièce à une durée de vie minimum de dix ans au moins», a-t-il argumenté, rappelant la récente décision de son ministère de mettre en circulation un nouveau billet de banque de 2 000 DA. Selon lui, «cette affaire n'est pas juridiquement possible, car le billet de banque doit continuer à circuler pendant dix ans à compter de la date de son émission». Dans le même contexte, il a argumenté que «la stabilité juridique des marchés financiers et même économiques rend cette option impossible», optant plutôt pour un débat pédagogique afin d'aller vers l'autre pour le persuader de réinjecter son argent dans les banques en toute sécurité et en toute confidentialité. L. A. R.

Réintégration financière et sociale du secteur informel Le Cnese prépare un nouveau modèle d'évaluation de l'économie parallèle

Basé sur une approche «moderne» impliquant les stocks et les flux financiers circulant dans le circuit parallèle national, le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) prépare la mise en place d'un modèle d'évaluation de l'économie informelle, a indiqué, hier à Alger, le président du Cnese, Reda Tir.

Lors d'un point de presse organisé en marge d'une journée d'hommage à l'économiste et sociologue M'hammed Boukhobza, M. Tir a fait savoir que «le Cnese prépare la mise en œuvre d'un modèle d'évaluation de l'économie informelle à travers une approche moderne impliquant la cohérence entre les stocks et les flux d'argent circulant dans l'informel, et ce, en collaboration avec un pays ami dans le but d'améliorer les résultats

d'évaluation des chiffres de l'économie parallèle du pays». Le but de cette démarche, a-t-il expliqué, est de parvenir à la réintégration financière et sociale du secteur informel. Selon le président du Cnese, un deuxième modèle novateur de simulation économique et écologique est en préparation pour améliorer la croissance économique tout en préservant les ressources naturelles du pays. Les deux modèles d'évaluation, a-t-il dit, seront finalisés «d'ici la fin de l'année en cours». «Pour faire fonctionner ces deux modèles, nous récoltons des données de terrain et celles transmises par les ministères. Ces deux modèles qui seront opérationnels d'ici la fin de l'année en cours constitueront des outils d'aide à la décision des pouvoirs publics», a expliqué M. Tir. Par ailleurs, lors d'une séance

de débats autour de la planification économique en Algérie, l'expert économiste Nacer Bourenane a noté que l'Algérie a débuté son plan de planification de l'investissement public à partir de ressources limitées. «A l'époque, il n'y avait pas d'autre choix que de planifier à partir de ressources rares. La première mesure était de nationaliser les mines, qui s'est faite avant celle des hydrocarbures, pour dégager un minimum de ressources», a-t-il rappelé, ajoutant que les services de planification ont fonctionné «comme des secrétariats pour les différents organes exécutifs de l'Etat, lieu de coordination d'exécution des programmes et des plans». Pour sa part, l'économiste Mahmoud Ourabah a regretté que dans le domaine de la formation «la politique de formation massive a été privilégiée

aux dépens de la qualité, alors que la formation des cadres est importante pour le pays». D'un autre côté, le sociologue Mohamed Benguerna a mis en exergue la persistance d'un «déphasage» dans le type de réflexion de l'enseignement supérieur et dans les programmes universitaires et des grandes écoles avec le monde économique. «Il y a une déconnexion avec le marché du travail. La base théorique, les concepts appris en formation ne correspondent pas à ce que les étudiants trouvent sur le terrain», a-t-il constaté. En outre, M. Benguerna a relevé qu'en termes de planification, «les préoccupations de M'hammed Boukhobza sont toujours d'actualité, notamment la nécessité pour la planification d'intégrer la compréhension et la connaissance de la

LA QUESTION DU JOUR

Quatre à cinq décennies de paix suffiront

Suite de la page une

Si pour une raison quelconque la pandémie devait reprendre de plus belle, ce serait par eux qu'elle refluerait chez nous avec une vigueur retrouvée. Laissés à nous-mêmes, sans contact avec eux, nous sommes bientôt complètement tirés d'affaire. Ce qui est vrai de la pandémie pourrait bien l'être de beaucoup d'autres choses. Le nord de l'Afrique a besoin de quelques décennies de paix seulement, non pas d'un ou de plusieurs siècles, pour rattraper son retard dans à peu près tous les domaines. Mais les aura-t-ils ces décennies de paix ? On peut compter sur les anciennes puissances coloniales, dont on a pu voir de quoi elles étaient encore capables sur le cas tout récent de la Libye, pour nous créer de faux problèmes et s'ingénier à nous y enfermer. La Syrie était en plein développement économique avant de sombrer dans la crise, dont elle n'est toujours pas sortie une décennie plus tard. Sur les quatre à cinq décennies de paix dont elle a besoin pour sa mise à niveau, on lui en a déjà fait perdre une en entier, un retard difficilement rattrapable. Le monde entier a besoin de paix. Mais plus que tous, les pays qui ont un retard de développement à rattraper, un objectif qu'ils ne peuvent atteindre que s'ils y consacrent toutes leurs forces. Les Occidentaux ont eux une avance à préserver. Cela exige d'eux d'autres ressorts. On le voit bien dans la rivalité sino-américaine. Les Etats-Unis craignent pour leur leadership dans le monde devant la montée en puissance de la Chine. La Chine est la plus ancienne puissance technologique de l'Histoire. Sur les 20 siècles de notre ère, elle a été le plus longtemps à l'avant-garde en matière de technologie. Elle est en train de dépasser les Etats-Unis sur ce plan, à supposer que ce ne soit pas déjà fait. Les puissances technologiques véritables sont celles qui ont pu produire un vaccin contre la nouvelle pandémie, ce qu'elles ont fait d'ailleurs en un temps record. En Europe, seule la Grande-Bretagne, qui n'est plus membre de l'Union, a pu tenir son rang à cet égard. Tous les autres sont en voie de sous-développement.

M. H.

société». A noter que durant cette journée organisée par le Cnese au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), plusieurs membres de la famille du sociologue M'hammed Boukhobza (1941-1993) ont été honorés.

Meriem Benchaoua

Béjaïa

Les visites déconseillées au Parc de Gouraya

■ Le Parc national de Gouraya a déconseillé avant-hier aux visiteurs de s'y rendre. Il a même appelé les autorités concernées à interdire aux visiteurs et aux touristes de se rendre au parc, notamment aux Aiguades, Cap Carbon et Pic des singes, afin de ne pas exposer leur vie au danger.

Par H. Cherfa

Cet appel est dû aux nombreux éboulements enregistrés après le séisme de jeudi dernier au niveau de plusieurs endroits du parc, surtout les plus fréquentés. Le Parc national de Gouraya a enregistré, suite au tremblement de

Travaux Publics-Pêche La situation des ports de pêche au centre d'une réunion de travail

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a supervisé, en compagnie du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, une réunion de travail en présence de cadres des deux départements ministériels, en vue de débattre des questions ayant trait aux ports de pêche et à leur aménagement, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Lors de cette réunion, les deux parties ont débattu de tout ce qui a trait aux ports de pêche et à leur aménagement, ainsi que de la désignation d'une Commission interministérielle devant s'enquérir des différentes zones de pêche de l'Ouest, du Centre et de l'Est, notamment les ports de Ghazaouet et de Sidna Youchaâ à l'Ouest, le port de Gouraya au Centre et le port de pêche d'Annaba, lit-on dans le communiqué.

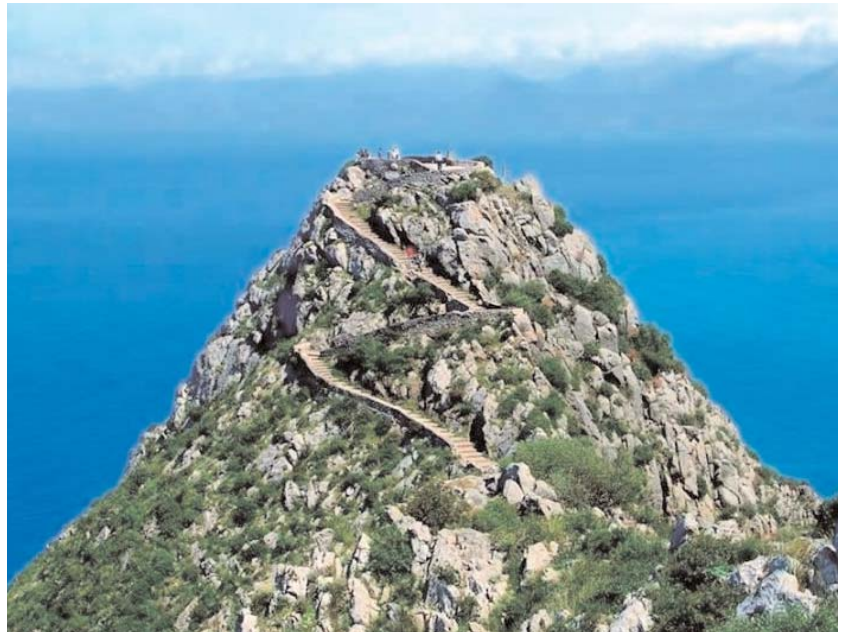
Les deux responsables ont réaffirmé l'importance qu'accorde le gouvernement à ce secteur, à la lumière de la mise en œuvre des engagements du président de la République, indique-t-on dans le communiqué.

M. Nasri a évoqué la nécessité de trouver des solutions au problème d'ensablement des ports de pêche dans les plus brefs délais, en vue de permettre leur exploitation idoine.

L'assistance a, en outre, convenu de créer un organisme public qui se verra confier la gestion des ports de pêche et qui relèvera du secteur du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, ainsi que de la constitution d'une commission de suivi chapeauté par les deux ministères, en vue d'apporter les solutions et les propositions dans des délais assignés, conclut le communiqué.

F. G.

terre de la semaine passée, le détachement d'un gros rocher de 4 m de largeur, 2 m de longueur et 1,5 de hauteur au niveau du sentier débouchant vers le fort dit «Lemerrier». «Ce rocher a obstrué carrément l'accès à plusieurs sites tout en causant une détérioration partielle de la piste», a indiqué la cellule de communication du parc. Et d'ajouter : «En attendant le dégagement de l'accès, nous conseillons aux citoyens de ne pas emprunter ce sentier car il y a toujours un risque de détachement de nouvelles pierres». Par ailleurs, le wali a proposé à Abdelkrim Yeles Chaouche qui a animé un point de presse à Béjaïa sur le séisme, la création, en collaboration avec l'université de Béjaïa, d'une annexe au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). Pour rappel, le directeur général du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), Abdelkrim Yelles Chaouche, s'est déplacé avec son staff technique à Béjaïa afin d'animer une conférence de presse où il est revenu sur la secousse de magnitude 5,9 sur



l'échelle de Richter, enregistrée jeudi passé, indiquant que celle-ci a dégagé 80 % de son énergie. Il a également expliqué que

«les répliques qui ont suivi la secousse entrent dans le cadre de l'activité sismique normale que connaît le nord du pays» et a

tenté de rassurer les populations traumatisées par ce tremblement de terre.

H. C.

Ressources en eau

La nappe de la Mitidja menacée par la pollution et l'excès de prélèvements

La nappe de la Mitidja est fortement menacée par la pollution et l'augmentation des prélèvements, sous l'effet du développement démographique et économique important dans cette région, selon une étude menée par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire).

L'exploitation des ressources en eau dans la plaine de la Mitidja, qui s'étend sur une superficie de 1 450 km² au sud d'Alger, a augmenté «significativement ces dernières décennies en raison notamment des prélèvements agricoles et de l'alimentation en eau potable (AEP)», souligne l'étude.

Cette augmentation s'est accompagnée de rabattements «considérables» de la nappe superficielle, notamment dans le secteur de la Baie d'Alger (nord-est de la plaine de la Mitidja) et semble avoir favorisé l'intrusion marine dans les eaux souterraines dans ce secteur.

D'après les analyses physico-chimiques des eaux souterraines de la Mitidja, il a été constaté des concentrations des nitrates, largement supérieures aux normes (autour de 50 mg/litre), a fait remarquer Agire, expliquant que cette pol-

lution était due essentiellement à l'agriculture, les rejets urbains drainés par le réseau d'assainissement public et diversifiés dans des oueds parcourant la plaine.

Parallèlement, la région Est de la Mitidja connaît une très forte activité industrielle dont les effluents sont déversés directement dans les oueds sans traitement préalable, selon la même source, soulignant que cette région est «la plus affectée» par la pollution où les concentrations en nitrate atteignent en moyenne 120 mg/l.

Le diagnostic établi par Agire démontre que la région de la Mitidja Est est soumise à des «pressions tant quantitatives que qualitatives qui engendrent des impacts avérés sur la nappe».

«D'un point de vue quantitatif, les principaux usages de la nappe sont l'alimentation en eau potable (AEP), l'irrigation et l'industrie.

L'ensemble des prélèvements engendre un rabattement de la nappe ayant pour conséquence des phénomènes d'intrusion marine qui constitue la plus grande menace qualitative des eaux exploitées tant pour l'usage AEP que pour l'irrigation», soutient la même source.

Alors que le nombre de la

population de cette région devrait passer de 628 516 habitants en 2018 à 712 424 habitants en 2030, les besoins d'alimentation en eau potable passeront de 34 millions m³/an en 2018 à 40 millions m³/an en 2030, ce qui augmentera les prélèvements de 23 à 26 millions m³/an. Afin de faire face à cette situation, un «contrat de nappe» dans la zone de la Mitidja Est, s'étalant jusqu'à 2023, a été conclu entre différentes agences et directions activant dans le domaine des ressources en eau dans le but de gérer d'une manière «durable et solidaire» la ressource en eau souterraine dans cette région. Le protocole d'accord relatif à ce contrat a été signé lundi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, par 22 institutions impliquées dans la gestion de la nappe de la Mitidja (Agire, ADE, Seaal, ONA, ONID, directions des secteurs des Ressources en eau, de l'Industrie, de l'Environnement, d'Alger et de Boumerdès, Chambres d'agriculture des deux wilayas...).

Il s'agit d'une démarche volontaire qui vise à engager un dialogue multi-acteurs permettant de partager un diagnostic,

de définir les enjeux, les défis et les solutions envisageables.

Qualifiant cette démarche engagée de «*totalemment novatrice*» en Algérie, Agire a souligné que ce contrat nappe permettra d'obtenir des engagements des partenaires pour une meilleure gestion des eaux souterraines dans cette région.

Il vise, entre autres, à mettre sur pied un plan d'action pour apporter des réponses adéquates et opérationnelles aux problématiques pertinentes sur ce sujet.

Ainsi, un plan d'action opérationnel sera planifié sur une période de trois années, visant à hiérarchiser les problématiques identifiées et à y apporter les solutions adéquates sous la contrainte des moyens (tant humains que matériels et financiers) pouvant être mobilisés, selon Agire.

«La préservation de la nappe constitue donc un des enjeux majeurs auxquels le contrat de nappe tentera de répondre, face aux risques avérés représentés par l'augmentation des prélèvements dans la nappe, la dégradation de la qualité des eaux et l'intrusion marine», conclut la même source.

Hania Y.

Pétrole

Le Brent poursuit sa baisse à 62,16 dollars

■ Les prix du pétrole étaient en forte baisse hier, dans le sillage de la semaine passée, alors que le spectre des reconfinements, menace pour la demande d'or noir, devient réalité en Europe.



Par Samia Y.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 62,16 dollars à

Londres, en chute de 3,81 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, lâchait

3,72 %, à 59,27 dollars.

Les deux contrats ont perdu la semaine passée plus de 6 %, une première cette année.

Selon les analystes, les investisseurs craignent que la deman-

de de pétrole ne soit confrontée à des difficultés dans les jours à venir, en raison du retour des mesures contre le coronavirus dans un certain nombre de pays européens. C'est le cas par exemple en Allemagne, qui confrontée à une hausse «exponentielle» des contaminations et à un nouveau variant «beaucoup plus létal» du Covid-19, va se placer en verrouillage renforcé pendant tout le week-end de Pâques.

Par ailleurs, les déboires du vaccin AstraZeneca continuent de compliquer sérieusement la donne en Europe pour la lutte contre le Covid-19 qui traverse une accélération de la troisième vague de la pandémie. Le marché regarde également en coin les mesures envisagées par le nouveau locataire de la Maison-Blanche en faveur de l'environnement. Moins de deux semaines après avoir signé le

gigantesque plan de sauvetage de 1 900 milliards de dollars, Joe Biden pourrait examiner dès cette semaine une proposition d'investissements de quelque 3 000 milliards, dont une partie dans les infrastructures pour stimuler l'économie et réduire les émissions de CO₂, a rapporté, lundi, le «New York Times», citant des sources informées du dossier. S. Y.

Mexique

Plus d'un million de petites entreprises ont fermé en 2020 à cause du Covid-19

PLUS D'UN MILLION de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ont fermé l'année dernière au Mexique en raison de la pandémie de Covid-19, une perte qui a cependant été partiellement compensée par d'autres ouvertures d'entreprises, a rapporté, lundi, l'Institut national de statistique et de géographie (Inegi). Selon la deuxième série de résultats récoltés dans le cadre de l'Etude sur la démographie des entreprises 2020, un total de 1 010 857 entreprises ont définitivement fermé l'année dernière en raison de la pandémie, ce qui représente 20,8 % du nombre total de MPME dans le pays.

L'Inegi a toutefois indiqué qu'au cours de la période de référence, 619 443 nouvelles entreprises avaient également vu le jour, soit 12,8 % du total des MPME.

L'institut a rapporté que sur toutes les entreprises du secteur informel ayant fermé définitivement, 10 % étaient engagées dans des activités de services privés non financiers, et 9,5 % dans le commerce.

En raison de la pandémie de Covid-19, l'économie mexicaine, la deuxième plus grande économie d'Amérique latine après le Brésil, a enregistré une baisse de 8,2 % en 2020, sa pire performance depuis les années 1930.

R. E.

Monnaies

Recul de l'euro face au dollar

L'euro reculait légèrement hier face au dollar, avant une intervention du président de la Banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, devant la Chambre des représentants.

L'euro cédait vers midi 0,36 % à 1,1889 dollar pour un euro.

La veille, la monnaie unique européenne avait progressé face au dollar, mais l'euro «reste proche de son plus bas de l'année en raison du déploiement peu rapide du programme de

vaccination», ont commenté des analystes.

L'euro n'a pas souffert outre mesure de la troisième vague du Covid-19, ont-ils noté.

Les cambistes se focalisaient hier sur l'audition de M. Powell qui devait avoir lieu l'après-midi.

La crainte des marchés d'un retour de l'inflation en raison de la reprise économique et du plan de relance géant aux Etats-Unis a fait monter les taux sur le marché obligataire, ce qui a entraîné un renforcement du dollar.

Certains investisseurs espèrent que la Fed va ouvrir la porte à un resserrement de sa politique monétaire plus tôt que prévu.

Pour l'instant, M. Powell insiste plutôt sur la nécessité de relancer l'économie : dans un discours publié lundi et préparé pour son audition, il relève néanmoins que des secteurs, comme ceux de l'hôtellerie et la restauration, les plus touchés par la résurgence du virus à l'automne et par la nécessité de maintenir

la distanciation physique, «restent faibles».

Il a aussi souligné que le taux de chômage demeure élevé, à 6,2 %, d'autant qu'il est sous-estimé en raison de personnes ayant quitté le marché du travail.

«Lors de son intervention aux côtés de la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, ils vont probablement défendre la nécessité de leur politique monétaire et budgétaire étant donné l'ampleur de la crise», estiment les analystes.

Saïd H.

Bourse de Tokyo

L'indice Nikkei rebondit dans le sillage de Wall Street

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo retrouvait des couleurs hier dans la matinée, après deux séances en forte baisse, porté par le rebond à Wall Street la veille sur fond de détente des taux obligataires. L'indice vedette gagnait ainsi 0,67 % à 29 368,563 points vers 01h15 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,46 % à 1 999,43 points. La Bourse de New York a conclu dans le vert lundi, alors que le repli des taux sur les bons du

Trésor à 10 ans soulageait le secteur des technologies, provoquant une nette hausse de l'indice Nasdaq.

Le géant nippon du jeu vidéo Nintendo (+1,85 % à 64 150 yens) et l'américain Niantic, éditeur du jeu pour smartphone «Pokemon Go», ont annoncé hier un partenariat pour développer de nouvelles applications mobiles tirant partie de la technologie de réalité augmentée et utilisant les personnages de Nintendo.

Le premier fruit de ce partenariat sera un jeu dans l'univers de la franchise «Pikmin» qui pourrait voir le jour courant 2021, selon un communiqué.

Du côté des devises et du pétrole, le yen était stable face au dollar, à raison d'un dollar pour 108,84 yens vers 01h15 GMT contre 108,85 yens lundi à 21h00 GMT.

La monnaie japonaise n'évoquait guère non plus par rapport à l'euro, qui valait 129,92 yens contre 129,88 yens la veille.

L'euro valait 1,1934 dollar contre 1,1933 dollar lundi.

Les cours du pétrole baissaient hier matin en Asie, sur fond d'inquiétudes au sujet des reconfinements et des aléas des campagnes de vaccination, qui menacent la reprise de la demande en brut. Après 01h00 GMT le prix du baril de brut américain WTI cédait 0,84 % à 61,04 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord déclinait de 0,88 % à 64,05 dollars.

Nabila T.

Pour soutenir l'économie face à la hausse des taux obligataires

La BCE accélère le rachat de ses dettes

La Banque centrale européenne a nettement accéléré le rythme de ses rachats de dette, comme annoncé récemment, pour soutenir l'économie face à la hausse des taux obligataires, selon un communiqué.

Entre le 11 et le 17 mars, l'institut a racheté – net des échéances – pour 21,1 milliards d'euros d'obligations publiques et privées sur le marché, soit une accélération de 50 % par rapport à la semaine précédente qui totalisait 14 milliards d'euros

d'achats.

Il s'agit du plus gros montant hebdomadaire «sur les trois derniers mois» et le «second plus élevé depuis le pic de la pandémie», a tweeté Frederik Ducrozet, stratège chez Pictet Wealth Management.

Le cumul des rachats nets depuis le lancement du programme d'urgence contre la pandémie (PEPP), il y a un an, atteint ainsi 913,6 milliards d'euros, pour une enveloppe totale de 1 850 milliards à

engager d'ici fin mars 2022.

La BCE a été amenée à gonfler le rythme de ses interventions sur le marché de la dette, face à l'envolée des taux obligataires aux Etats-Unis causée par des craintes de surchauffe de l'économie.

Cette hausse, répliquée dans une moindre mesure sur les emprunts en zone euro, menace par ricochet de renchérir le coût du crédit pour les entreprises et ménages, au moment où les économies encaissent le choc de restrictions prolon-

gées face à la pandémie, tandis que la campagne de vaccination peine à monter en puissance.

Dans ce contexte, «nous ne pouvons pas être complaisants» et la BCE reste prête à «ajuster tous ses instruments, le cas échéant» pour aider l'activité et faire remonter l'inflation vers le score idéal proche de 2 %, a souligné sa présidente Christine Lagarde dans une note de blog publiée lundi sur le site de l'institut.

Younès S.

Béchar/Champ de captage de Boussir

Prochaine mise en service totale du projet de transfert des eaux

■ Le projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Boussir (commune de Béni-Ounif) vers la commune de Béchar, entamé en juillet 2018, sera prochainement mis en service totalement, a-t-on appris, hier, des responsables locaux du secteur des Ressources en eau.

Par Lamine H.

« I sera procédé prochainement à la mise en service et à l'exploitation globale de ce projet, au lieu de son exploitation partielle actuellement, dans un but de sécurisation de l'alimentation en eau potable de plusieurs villes de la wilaya, dont Béchar, Kenadza et Abadla », a précisé le directeur local des ressources en eau (DRE), Allal Kheireddine.

Les retards enregistrés en matière de mise en service de ce projet sont dus essentiellement aux retards accusés dans la réalisation de deux importants châteaux d'eau de 15 000 et 20 000 m³ pour le stockage des eaux, a-t-il signalé.

Cependant, la relance des travaux de ces deux ouvrages, qui accusent actuellement un taux d'avancement de 64 %, vont permettre, dès leur réception, une exploitation totale des dix

forages de la zone de captage qui ont des débits de 350 litres/seconde, permettant une offre quotidienne de plus de 30 000 m³ des villes ciblées et actuellement alimentées en eau potable à partir de la station de traitement des eaux du barrage de Djorf Ettorba, a fait savoir M. Allal.

Ce projet hydraulique, qui a nécessité une enveloppe financière de plus de 9 milliards DA, a été précédé par la concrétisation d'une étude hydrogéologique réalisée par l'Agence nationale des ressources hydriques (Anrh), au titre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques souterraines de la wilaya Béchar, selon les cadres techniques de la DRE.

Un réseau de conduites de 188 km totalement réalisé permettra le transfert quotidien de l'eau à partir de 10 forages (400 m de profondeur chacun) localisés dans la région de Boussir, au



nord de la daïra de Béni-Ounif (100 km de Béchar).

Le réseau achemine actuellement à travers ses quatre stations de pompage, vers la ville de Béchar, un volume quotidien de 20.000 m³, qui sera augmenté

à 30 000 m³ dès la réception des deux châteaux d'eau en réalisation, a indiqué, pour sa part, la chargée de la communication à la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Siham Barbaoui.

L'ADE assure et distribue quotidiennement un volume de 40 260 m³ d'eau potable pour les habitants de Béchar, 3 077 m³ pour ceux de la ville de Kenadza et 1 180 m³ pour ceux d'Abadla, a-t-il fait savoir M^{me} Barbaoui. L. H.

Saïda

Plus de 1 200 foyers seront raccordés au réseau d'AEP

PLUS DE 1 200 foyers de Saïda bénéficieront d'une opération de raccordement au réseau d'AEP vers la fin de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau.

Le wali de Saïda, Saïd Sayoud, a procédé à cette occasion à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un réservoir de 3 000 m³ au profit des habitants des zones de Ouled Kerroum, Ouled Hanoun, Ouled Bouziane et Guentara, relevant de la commune de Saïda.

Ce réservoir, qui sera réalisé à Ouled Kerroum, a nécessité un budget de 20 millions DA des fonds propres de l'ADE, selon l'unité de wilaya. Le projet concerne également le raccordement des populations des zones précitées au réseau d'AEP sur une longueur de 8 km à partir de ce réservoir. Les délais de réalisation du projet ont été fixés à huit mois.

Le wali de Saïda a également procédé à l'inauguration d'un autre réservoir dans la commune d'Ouled Khaled d'une capacité de 1 000 m³.

Le programme de célébration de la Journée mondiale de l'eau a comporté une exposition sur le secteur des Ressources en eau avec la participation d'entreprises et organismes relevant du secteur.

R. R.

Vers l'attribution de près de 7 400 logements, tous segments confondus, en 2021

Pas moins de 7 397 logements, tous segments confondus, seront attribués à leurs bénéficiaires durant l'exercice 2021, a déclaré, lundi, le wali d'El Tarf, Harfouche Benarar.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités réalisées durant l'exercice précédent et les objectifs tracés pour l'année 2021, le chef de l'exécutif local a indiqué qu'en matière d'habitat, 7 397 logements dont 4 094 logements publics locatifs (LPL), 130 logements sociaux participatifs (LSP), 170 logements promotionnels aidés (LPA) et 62 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos), auxquels s'ajoutent 941 aides à l'habitat rural, seront distribués durant l'exercice en cours à travers différentes localités relevant des 24 communes

de la wilaya.

Il est en outre prévu l'attribution de 2 000 logements de type AADL dont 1 000 sont prévus à El Tarf, 600 à Dréan et 400 à Besbes, a ajouté le wali qui a précisé à ce sujet que les différents quotas seront remis «*au fur et à mesure*» après le parachèvement des travaux d'aménagement et les VRD.

Rappelant les efforts déployés par l'Etat pour la prise en charge de la demande dans ce domaine, le wali a également rappelé que 3 631 logements, dont 984 aides à l'habitat rural, ont été attribués à leurs bénéficiaires durant l'exercice 2020 dans la wilaya d'El Tarf.

S'agissant des opérations de développement en cours au niveau des zones d'ombre, le wali a indiqué que sur 67 opérations inscrites au titre de l'exercice précédent, 57 ont été récep-

tionnées au 31 décembre dernier, soit un taux de concrétisation de 87 %.

Au moins 185 autres opérations ont été enregistrées à ce jour au niveau des différentes zones d'ombre pour un montant de plus de 3 milliards de dinars, a également précisé Harfouche Benarar, signalant les efforts consentis en faveur des «*régions rurales déshéritées mais non classées en tant que zones d'ombre*».

Après avoir passé en revue les différents taux de consommation des crédits de paiement et les opérations clôturées durant l'exercice précédent, le wali, qui a indiqué que cela traduit les efforts de l'Etat destinés à améliorer les conditions de vie des populations, a fait état d'une prévision de concrétisation, en 2021, d'un total de 158 opérations de développement pour

un coût global de 3, 838 milliards de dinars, parmi lesquelles 127 opérations entrant dans le cadre du PCD.

Il a également souligné les difficultés liées à la conjoncture sanitaire liée au Covid-19 qui a impacté négativement l'avancement des travaux en 2020.

Plusieurs autres projets destinés à la prise en charge des préoccupations des citoyens dans les domaines de la santé, l'énergie, l'éducation, le transport, l'environnement, l'investissement, l'alimentation en eau potable, l'emploi, les télécommunications et la solidarité ont été, par ailleurs, passés en revue lors de cette rencontre organisée au siège de la wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de (P/APW) et des directeurs de l'exécutif.

Djihane Ch.

Oran

11 000 interventions pour réparer des fuites sur les réseaux de distribution d'eau

Le directeur de la Société d'eau et d'assainissement d'Oran (Seor), Oussama Helaili, a souligné, lundi, que ses services de maintenance ont effectué, l'année écoulée, environ 11 000 interventions pour réparer les canalisations exposées aux fuites dans les réseaux de distribution, en plus de 82 sites des conduites de transfert et de production.

Animant un point de presse en marge de la célébration de la

Journée mondiale de l'eau organisée par la société «Seor», organisée avec la participation de plusieurs entreprises publiques comme l'ONA et l'ONIT, M. Helaili a indiqué que «*la réparation de ces fuites ont permis la préservation d'un million de m³*».

Le même responsable a ajouté que les fuites, ayant touché les canalisations de transfert et de production, ont causé la perte de quantités importantes

d'eau, en raison de son grand diamètre et de la vitesse d'écoulement. M. Helaili a souligné que la lutte contre les fuites est un défi quotidien pour les services de son entreprise, car pas un jour ne passe sans que les travailleurs de la société n'interviennent pour y remédier. Il a également précisé que l'entreprise mène, en parallèle, des actions de sensibilisation des citoyens à la nécessité de préserver cette substance vitale et de ne pas la

surexploiter. Le programme de célébration de la Journée mondiale de l'eau sous le slogan «*Valoriser et économiser l'eau*» a porté sur plusieurs conférences sur la rationalisation de l'utilisation de l'eau et les moyens de la rationaliser, en plus de l'inauguration d'une nouvelle agence de la Seor au quartier Ellouz (Les Amandiers), portant le nombre d'agences commerciales de la wilaya à 31 unités.

H. N.

La situation actuelle en débat

Rencontre virtuelle à Alger sur les musées arabes

■ Vers une gestion moderne des musées, est le thème d'une rencontre virtuelle ouverte lundi à Alger. Des spécialistes et chercheurs de plusieurs pays arabes ont pris part à ce rendez-vous dont le but majeur est d'examiner la situation actuelle des musées prenant en considération tous les éléments d'évolution et de dégradation de l'activité muséale en pleine crise sanitaire liée au covid-19.



Ph/D.R.

Par Abia Selles

Supervisant la cérémonie d'ouverture de la rencontre, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué

que son secteur s'employait pour «une meilleure gestion des musées algériens», notamment en ce qui concerne le volet «économique» et pour «la promotion de ces musées via les nouvelles technologies», relevant que les

experts participants «disposent d'une grande expérience en matière de gestion des musées arabes».

M^{me} Bendouda a par ailleurs mis en avant «les efforts de l'Algérie visant à mettre en place

un plan d'action arabe commun pour la protection du patrimoine matériel et immatériel contre les vols, le pillage, la destruction et l'exploitation illégale...».

Cette rencontre a vu la participation d'archéologues et de conservateurs du patrimoine issus d'Algérie et d'autres pays à l'instar de la Palestine, l'Égypte, et la Syrie, laquelle vise à «échanger les expériences dans le domaine de la gestion et de la promotion des musées au regard de la crise du coronavirus ainsi que l'adaptation aux circonstances exceptionnelles», a indiqué la directrice du Centre des arts et de la culture «Palais des Rais (Bastion 23)», Faiza Riache.

M^{me} Riache a également précisé que la pandémie de Covid-19 était «une occasion pour les musées de souligner l'importance de la technologie et des réseaux sociaux dans leur promotion et celle du patrimoine».

Elle a en outre estimé que cette rencontre de deux jours permettrait de «bénéficier des expériences des pays arabes qui considèrent le musée comme valeur économique contribuant au développement culturel et économique, notamment les

pays touristiques, en l'occurrence les Emirats arabes unis (EAU) et l'Égypte.

L'Algérie était représentée à cette occasion par la directrice du Musée public national de Sétif, Chadia Khalfallah, qui a présenté, hier, une intervention sur l'état des musées algériens.

Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sous le slogan «Vers une gestion moderne des musées», la rencontre se poursuit jusqu'à aujourd'hui pour célébrer la Journée nationale des musées. C'est au niveau du Musée national des beaux-Arts d'Alger que la cérémonie est organisée jusqu'à la fin de la journée.

A. S.

Prix Orange du livre en Afrique Le roman «Les peuples du ciel» de Ahmed Gasmia finaliste

LE ROMAN «Les peuples du ciel», de l'écrivain et journaliste algérien Ahmed Gasmia, a été sélectionné parmi les six finalistes du Prix Orange du livre en Afrique pour son édition 2021, annoncent les organisateurs.

Publié à la fin de l'année 2019 aux éditions Frantz-Fanon, «Les peuples du ciel» est le troisième ouvrage de Ahmed Gasmia, auteur de roman fantastique et d'aventures qui a signé «Complot» en 2007 et «Promesse de bandit» en 2018.

«Les peuples du ciel» figure sur la liste des finalistes avec «Le secret des barcides» de Sami Mokkadem (Tunisie), «L'écume du temps» de Ibrahim Hane (Sénégal), «Carrefour des veuves» de Monique Iboud (Congo), «Misère» de Davina Ittoo (Maurice), et «Pouvu qu'il soit de bonne humeur» de Loubna Serraj (Maroc).

Ces romans sont soumis à un jury présidé par l'écrivaine ivoirienne Véronique Tadjou et composé de personnalités du monde littéraire, dont l'écrivain et journaliste algérien Yahia Belaskri.

«Les peuples du ciel» se déroule au 24^e siècle, sur une planète gérée par une entreprise terrienne où des expériences illégales sur des enfants provoquent une anomalie génétique qui accélère le vieillissement. Ces enfants qui atteignent l'âge adulte en quelques mois, donnent naissance à deux communautés rivales qui vont inventer leurs langues et leurs croyances et se faire la guerre au nom de ces religions.

D. R.

Inscription du genre Raï au patrimoine mondial de l'Unesco

Le dossier relancé vers la fin mars

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, lundi soir depuis Tlemcen, que le dossier d'inscription du genre musical Raï au patrimoine mondial de l'Unesco sera relancé vers la fin mars courant.

Dans une déclaration à la presse au Centre des études andalouses de Tlemcen, la ministre a indiqué que le ministère «œuvre à l'inscription de cet art au patrimoine mondial de l'Unesco» et que sa rencontre avec les figures illustres de cet art, comme Messaoud Bellemou et Boutaiba Saïdi, visait à montrer que «ce patrimoine est un patrimoine algérien authentique, très ancien et a une longue histoire». «La diversification des modalités de présentation de ce

dossier se fait en recourant à ses gens et ses illustres figures, en vue de le relancer au niveau de l'Unesco», a-t-elle ajouté.

M^{me} Bendouda a, par ailleurs, indiqué que le ministère est en passe de «préparer le Forum économique et culturel dédié à la relance de l'investissement culturel, dans le but de relancer les salles de cinéma et les transférer au profit des investisseurs privés selon un cahier des charges arrêté et qui sera élaboré par le ministère de la Culture qui accompagnera ces investisseurs privés en vue de l'ouverture de toutes les salles de cinéma». La ministre de la Culture a également fait état du lancement de 5 festivals nationaux avec le début du mois de ramadhan, dans l'attente de la fin de la crise

Covid-19 en vue de la relance des festivals internationaux, ajoutant qu'il sera également procédé à l'organisation du festival du Raï, étant donné que les figures illustres du Raï sont en Algérie.

M^{me} Bendouda a également fait part d'un grand plan de réforme du système relatif au livre en Algérie, faisant état, entre autres projets, de «la bibliothèque itinérante qui pourrait commercialiser les livres, dans le but d'améliorer la distribution et la disponibilité des livres».

Elle a aussi précisé que le ministère de la Culture compte des établissements qui auront leurs propres bibliothèques itinérantes et que les établissements privés feront la même expérience avec le ministère,

relevant par ailleurs que la loi régissant les relations de travail artistes-hommes de théâtre sera promulguée aujourd'hui.

La ministre a en outre visité les expositions dédiées à la photographie et aux monuments historiques de la wilaya de Tlemcen, organisées par le Palais des arts et des expositions de cette wilaya, ainsi que l'exposition sur les start-up et les associations culturelles organisée au Palais de la culture Abdelkrim-Dali.

Elle était aussi présente à une cérémonie de distinction des deux artistes, Houria Hadjadj et Meriem Ben Allal, ainsi que d'autres artistes, et de remise des décisions d'intégration des travailleurs du préemploi.

F. H.

Musée public d'art moderne et contemporain d'Oran

Des artistes plasticiens honorés

Le musée public d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) a honoré 19 artistes plasticiens ayant fait don de certaines de leurs œuvres à cet établissement pour participer à enrichir sa collection, a-t-on appris, lundi, de ce musée.

Les 19 artistes plasticiens ont été honorés au cours d'une cérémonie en reconnaissance à leur

initiative, a indiqué la chargée de la gestion du musée, en marge d'une exposition de toiles, inaugurée, dimanche soir, à l'occasion de la célébration du 4^e anniversaire de l'inauguration du MAMO. A cette occasion, des attestations ont été remises à ces artistes, connus sur la scène artistique, a ajouté Khadidja Benhaoua, notant que ces artistes ont offert 21 œuvres

artistiques ainsi qu'une sculpture. Ces toiles, signées par des artistes de différentes régions du pays et appartenant aux différentes écoles d'art, abordent des sujets variés aux styles et techniques différents, ainsi qu'aux touches artistiques particulières qui diffèrent d'un artiste à un autre, selon la même source.

«Le musée MAMO élaborera des fichiers spéciaux pour ces

œuvres afin qu'elles soient classées par une commission spécialisée du ministère de la Culture et des Arts», a ajouté la même responsable.

Ces toiles offertes ont été regroupées dans une exposition intitulée «Wa akadna àazm enn tahya djazair» qui sera permanente, afin de permettre au public d'apprécier les œuvres.

L. B.



Cuba

Raul Castro se retire en pleine crise économique

■ Alors que Cuba vit sa pire crise économique en près de 30 ans, le congrès du Parti communiste, qui marque le départ de Raul Castro, aura aussi pour tâche d'accentuer les réformes vers une plus grande ouverture au privé.

Par Mourad M.

Organisé normalement tous les cinq ans, ce rendez-vous des hautes sphères du pouvoir cubain aura lieu du 16 au 19 avril, après une année catastrophique pour l'île, dont le PIB a connu sa pire chute depuis 1993 (11 %).

Ces derniers mois, le gouvernement du Président Miguel Diaz-Canel met l'accélérateur sur les réformes pour moderniser l'économie, minée par les sanctions américaines, la pandémie de coronavirus et les lourdeurs bureaucratiques de son modèle socialiste.

Un empressement qui «n'est pas tant dû à l'approche du 8^e congrès, mais plutôt au fait

que l'économie est dans une situation critique», explique à l'AFP l'économiste Omar Everleny Pérez, du Centre chrétien de réflexion et dialogue.

Selon la Constitution, le Parti communiste cubain (PCC) «est la force politique dirigeante supérieure de la société et de l'État» et ses congrès donnent le la des cinq prochaines années.

Mais après le désastre provoqué par l'effondrement de l'Union soviétique, les autorités avaient laissé passer 14 ans entre le 5^e congrès, en 1997, et le 6^e, en 2011. Ce dernier avait marqué le coup d'envoi, sous l'impulsion du Président Raul Castro (devenu alors également premier secrétaire du PCC), de l'ouverture de l'économie au secteur privé.

Son slogan, à l'époque ?



PH. > D. R.

Mener les réformes «sans faire de pause ni aller trop vite».

Alors qu'il laisse son siège au président Diaz-Canel au congrès d'avril, les économistes tirent un bilan mitigé de ce processus.

«Jusqu'en 2019, l'application des réformes a été partielle, décousue et contradictoire», tranche l'économiste cubaine Jacqueline Laguardia, de l'université West Indies (Trinité et Tobago), dans un récent article.

Signe de la volonté d'aller plus vite, le gouvernement a lancé début janvier une vaste réforme visant à unifier les deux monnaies locales tout en revalorisant fortement salaires, retraites et prix à la consommation : un véritable tsunami pour les habitants, encore un peu perdus face à l'ampleur des changements.

L'objectif est de rendre l'économie plus lisible aux yeux des investisseurs étrangers et plus efficace à l'exportation.

Autre pas en avant : la récente ouverture de la majorité des activités économiques au sec-

teur privé (hormis des domaines-clés comme la presse, la santé, l'enseignement), auparavant limité à une liste stricte.

Déjà 600 000 Cubains travaillent dans le privé – 13 % de la population active –, dans cette île de 11,2 millions d'habitants.

Ricardo Torres, économiste de l'université de La Havane, ne cache pas son impatience : «En réalité, il reste beaucoup de choses à faire, comme la mise en place d'un cadre légal pour les PME, les coopératives et les associations».

Et «il n'a toujours pas été adopté de loi des faillites, ni de législation permettant la transformation efficace de l'entreprise d'État», ajoute-t-il, regrettant que «le système bancaire et financier n'ait pas été modernisé et diversifié pour accompagner la croissance du secteur privé ou les projets agricoles».

Sans oublier «la question essentielle à Cuba, souligne Omar Everleny Pérez, la pénurie de biens, surtout d'aliments».

Dans cette île qui importe 80 % de ce qu'elle consomme, les files d'attente, déjà récurrentes avant la pandémie, se sont considérablement aggravées et chaque jour des foules de Cubains patientent de longues heures, dès l'aube, face aux supermarchés.

A l'horizon, peut-être faut-il envisager... un changement de modèle.

«Après le congrès d'avril, on ne pourra pas continuer sur un modèle tellement marqué par la politique et l'idéologie, comme c'était le cas ces 60 dernières années», estime M. Pérez, qui invite à regarder en direction du Vietnam, système qu'il juge plus adapté à Cuba que le chinois.

«On doit en profiter et comprendre pourquoi les Vietnamiens ont cette réussite, avec la même idéologie que Cuba». Une réussite qu'il attribue «à l'importance qu'ils ont donnée au marché et comment ils l'ont inclus dans le nom de leur modèle, un socialisme de marché».

M. M.



Commentaire

Diplomatie

Par Fouzia Mahmoudi

Lors de ces dernières années, l'on a souvent accusé les grands pays occidentaux de complaisance face à certains dépassements chinois, par crainte de voir les investissements du pays, avec la plus grande croissance économique mondiale, baisser. Et en temps de crise financière, les Européens comme les Américains ont souvent dû composer avec Pékin pour espérer bénéficier de l'argent chinois. Mais il semblerait que les limites de l'acceptable aient été dépassées à Paris, où le ministre français des Affaires étrangères a dénoncé cette semaine les «propos inacceptables» de l'ambassade de Chine envers un chercheur et des parlementaires français et annoncé qu'elle allait convoquer l'ambassadeur pour le lui signifier. Les diplomates chinois sont «tenus de respecter le principe de séparation des pouvoirs, ainsi que l'ensemble des lois de la République», a ajouté Agnès von der Mühl, porte-parole du Quai d'Orsay, en déplorant notamment des «menaces à l'encontre de parlementaires» qui projettent un déplacement à Taïwan. Paris a également jugé «inacceptable» la décision de Pékin de sanctionner dix ressortissants européens, dont un eurodéputé français et quatre organisations, en représailles à des sanctions de l'Union européenne pour la répression de Pékin contre la minorité musulmane des Ouïghours. «C'est le message que nous ferons passer auprès de M. Lu Shaye, ambassadeur de Chine en France, lors de sa convocation au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères», a ajouté la porte-parole du Quai d'Orsay, sans préciser quand elle interviendrait. «Petite frappe», «hyène folle», «troll idéologique» : l'ambassade s'est déchaînée ces derniers jours contre Antoine Bondaz, chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), à qui elle reproche ses positions «antichinoises». L'ambassadeur Lu Shaye s'est aussi déclaré «fermement opposé» à un projet de visite de parlementaires français à Taïwan. La République populaire de Chine considère Taïwan comme une de ses provinces, dénonce chaque visite de responsables occidentaux sur l'île et menace de recourir à la force en cas de proclamation formelle d'indépendance par Taïpei. Spécialiste de la Chine, Antoine Bondaz s'est attiré cette salve d'insultes après avoir critiqué les «injonctions» chinoises à l'encontre des parlementaires français. «En France, le respect des principes et libertés fondamentales est une exigence qui s'applique à tous : liberté académique et de la recherche, libertés individuelles, respect de la séparation des pouvoirs et des principes constitutionnels de la France», a martelé la diplomatie française. Les diplomates chinois en poste à l'étranger investissent de plus en plus les réseaux sociaux pour défendre, parfois avec véhémence, la position de leur gouvernement. La presse officielle chinoise les qualifie de «loups combattants», en référence à un film d'action chinois à grand succès où un héros à la Rambo combat des mercenaires étrangers. Répliquant par anticipation à la convocation du Quai d'Orsay, l'ambassade a nié sur son site Internet avoir outrepassé les usages diplomatiques. La diplomatie c'est «défendre les intérêts et l'image de son pays», a-t-elle lancé. Reste à voir maintenant si les responsables politiques français sont prêts à se lancer dans une guerre diplomatique avec Pékin qui représente un marché économique énorme pour la France, que ce soit au niveau du commerce de l'armement, de l'aviation ou même des produits de luxe, et cela sans évoquer la centaine de milliards d'euros d'investissements que la Chine injecte dans l'économie française.

F. M.

Pologne

Un écrivain inculpé pour atteinte au Président Duda

Un écrivain et scénariste polonais a été inculpé pour atteinte au Président Andrzej Duda et encourt jusqu'à trois ans de prison, rapportent des médias.

Jakub Zulczyk, scénariste de séries populaires, a annoncé sur Facebook avoir été inculpé pour atteinte au président par le parquet. «Je suis, je crois, le premier écrivain dans ce pays depuis très longtemps à être jugé pour ce qu'il a écrit», ajouta-t-il.

Dans un message posté le 7 novembre 2020, l'écrivain avait commenté un tweet dans lequel M. Duda écrivait : «Félicitations à Joe Biden pour une campagne présidentielle réussie», ajoutant : «Nous attendons la nomination par le collège électo-

ral».

M. Duda, réélu en juillet 2020 et soutenu par le parti populiste de droite au pouvoir, Droit et Justice (PiS), a cultivé une relation personnelle forte avec Donald Trump, l'ex-président américain et l'adversaire malheureux de M. Biden. Il lui a rendu visite à la Maison-Blanche en juin, premier dirigeant étranger à le faire après un assouplissement des mesures de confinement liées au nouveau coronavirus aux États-Unis.

Une porte-parole du parquet de Varsovie, Aleksandra Skrzyzniarz, a déclaré lundi à l'agence de presse polonaise PAP, qu'un homme désigné comme «Jakub Z» avait été inculpé en mars. «Il est accusé d'avoir commis un acte d'injure

publique le 7 novembre de l'année dernière sur le site d'un réseau social contre le président de la République de Pologne, en utilisant un terme communément reconnu comme insultant», a dit la porte-parole.

Le suspect a été interrogé mais «n'a pas reconnu avoir commis l'acte présumé et a donné des explications», a-t-elle poursuivi. «Il a indiqué que le message constituait une évaluation critique des actions du président».

Dans son message, publié peu après l'élection américaine du 3 novembre, M. Zulczyk affirmait qu'il n'existe pas de nomination par le collège électoral, estimant que la confirmation de l'élection de M. Biden n'était qu'une simple formalité». R. I.



AC Milan

Bennacer : «Je ne suis pas encore à 100 %»

LE MILIEU international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, de retour à la compétition dimanche, a estimé qu'il n'était «pas encore à 100 %» de ses moyens.

«Je suis très content. Je ne suis pas encore à 100 %, je manque un peu de rythme, mais maintenant je vais bien. Je suis heureux de pouvoir aider l'équipe maintenant», a-t-il indiqué à l'issue de la victoire décrochée en déplacement face à la Fiorentina (3-2), dans le cadre de la 28^e journée du championnat. Bennacer a fait son retour à la compétition face à «la Viola», en faisant son apparition en cours de jeu en seconde période (58'), en remplacement de Sandro Tonali.

A propos de cette victoire qui permet à Milan de consolider sa deuxième place au classement de la Serie A, Bennacer a ajouté:

«Nous avons besoin d'une victoire comme celle-ci. Il reste encore dix matchs, dix batailles, dix finales. Maintenant je pense à l'équipe nationale et nous serons de retour fin prêts».

Le N.4 de l'AC Milan figure parmi les 29 joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue des deux derniers matchs des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun : jeudi face à la Zambie à Lusaka, et lundi 29 mars devant le Botswana à Blida. Bennacer, au même titre qu'Aïssa Mandi (Bétis Séville/ Espagne), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre) et Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), sera indisponible pour le match face à la Zambie, mais sera présent face au Botswana.

Ces cinq joueurs sont attendus vendredi à Alger.

Boxe/JO2020

Soukri : «Imane Khelif peut décrocher une médaille olympique à Tokyo»

LA SECRETAIRE d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Soukri, a encensé la boxeuse algérienne Imane Khelif, médaillée d'or au Tournoi international du Bosphore (Turquie), estimant qu'elle peut arracher une médaille olympique aux prochains JO de Tokyo. «Je suis en contact permanent avec la boxeuse Imane Khelif qui possède beaucoup de qualités et peut décrocher une médaille olympique aux JO de Tokyo. L'athlète aura tout le soutien des pouvoirs publics pour atteindre cet objectif», a déclaré Soukri en marge de la deuxième phase du projet «Tinhanin» pour la formation d'un encadrement technique et administratif de la gent féminine, organisée à l'Institut supérieur des sciences et des technologies du sport (ISTS) d'Aïn Benian (Alger). La native de Tiaret, qui fêtera bientôt ses 22 ans, avait battu en finale du Tournoi international du Bosphore la Russe Anastasia Evgueniévna

Beliakova, championne du monde 2014 et médaillée de bronze aux Jeux olympiques 2016 de Rio. «Je pense réellement que la prochaine médaille olympique algérienne sera féminine. Je suis persuadée que cette boxeuse aura son mot à dire et j'ai toujours été optimiste par rapport à ses qualités», a conclu Soukri.

Pour rappel, le projet «Tinhanin», financé par le Comité international olympique (CIO), s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport féminin. Il regroupe 100 anciennes sportives, issues de différentes wilayas, notamment du sud du pays : Adrar, Tindouf, Illizi, Touggourt, In Salah, Tamanrasset, Ouargla, Ghardaïa, El Bayadh, Béchar, mais aussi M'sila, Naâma, Tissemsilt, Souk Ahras, Laghouat, Khenchela, Tébessa, Médéa, Chlef, Annaba, Relizane, Saïda, Tizi-Ouzou, Bouira et Alger.

Handball/CAN-2021 (dames)

L'Algérie confirme sa participation, tirage au sort le 1^{er} avril

L'ÉQUIPE nationale d'Algérie de handball (dames) sera fixée sur ses adversaires à la 24^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (10-20 juin) le 1^{er} avril prochain, à l'occasion du tirage au sort de la phase finale, a appris l'APS lundi auprès de l'instance fédérale. «Nous venons de confirmer notre participation à cette CAN-2021, le tirage au sort aura lieu le 1^{er} avril», a indiqué le président de la Fédération algérienne (FAHB) Habib Labane. Outre l'Algérie et le Cameroun (pays hôte), 11 autres pays ont confirmé leur participation. Il s'agit de l'Angola (tenant du titre), de la Tunisie, du

Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Congo, de la Guinée, du Kenya, du Nigeria, de Madagascar, de la RD Congo et du Cap Vert. Pour rappel, cette 24^e édition est qualificative pour le championnat du monde, prévu en Espagne du 2 au 19 décembre prochain. Lors de la précédente édition de la CAN disputée en 2018 au Congo, l'Algérie s'est faite éliminer en quarts de finale face à l'Angola, vainqueur de l'épreuve, en s'inclinant sur le score de 41 à 17. Lors du premier tour, les Algériennes ont terminé à la 4^e place du groupe A avec un bilan d'une victoire, un match nul, et deux défaites.

Equipe nationale de football

Les nouveaux convoqués montrent un grand enthousiasme

■ Les nouveaux joueurs appelés en renfort en équipe nationale par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour le match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2022 au Cameroun, montrent un très grand enthousiasme pour cette rencontre qu'ils disputeront avec détermination.



Ghezal est content de son retour en EN

Par Mahfoud M.

L'ancien du Nasr d'Husseïn-Dey, Naoufel Khacef, évoluant actuellement à Tondela au Portugal, a affirmé être fier de rejoindre la sélection après son passage en EN dans les jeunes catégories. «Maintenant, je vais continuer à travailler très dur pour gagner ma place en sélection. J'ai été très bien accueilli par les champions d'Afrique et mon intégration se passe très bien. Si le staff technique décide de m'incorporer lors des deux prochaines rencontres je ferai le maximum pour aider l'équipe nationale et gagner ma place dans le onze», a-t-il indiqué. De son côté, le

pensionnaire du RKC Waalwijk aux Pays-Bas, Ahmed Touba, a estimé que le fait d'être en EN est une grande fierté. «Cette convocation en équipe première est la récompense de la belle saison que je réalise avec mon club. Maintenant je suis prêt physiquement et mentalement pour relever le défi, si le coach fait appel à moi lors des deux prochaines rencontres», a-t-il ajouté. Même son de cloche chez son coéquipier qui joue également aux Pays-Bas, à Twente plus précisément, Ramiz Zerrouki, qui s'est dit très heureux de cette convocation, ajoutant qu'il compte travailler très dur pour gagner sa place et réaliser son rêve de jouer la Coupe du Monde avec l'Algérie.

«Concernant mon intégration avec le groupe, les joueurs m'ont très bien accueilli, maintenant c'est à moi de monter mes qualités au coach pour gagner ma place», a-t-il indiqué. Pour ce qui est du revenant, Rachid Ghezal, il a affirmé qu'il est très content de retrouver le groupe dans une ambiance de fraternité et de solidarité. Pour ce qui est du match face à la Zambie, il a souligné qu'il sera difficile étant donné que les Zambiens voudront l'emporter pour rester dans la course pour la qualification. Il dira que sur le plan personnel, il est en EN pour donner le maximum, avouant que le dernier mot reviendra à l'entraîneur, même s'il souhaite jouer autant que ses autres coéquipiers. M. M.

Mandi, Bennacer et Feghouli indisponibles face à la Zambie

LES TROIS internationaux algériens : Aïssa Mandi (Bétis Séville/Espagne), Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie), et Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), seront indisponibles pour le match en déplacement jeudi à Lusaka face à la Zambie, dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Ces deux joueurs, en plus des deux éléments évoluant en Premier League anglaise, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, sont attendus vendredi à Alger, en vue du match face au Botswana, prévu lundi 29 mars à Blida, en clôture des qualifications de la CAN-2021. En revanche, les joueurs évoluant en Arabie saoudite : Rais M'bolhi (Al-Ettifaq), Azzedine Doukha (Al-Raed),

Mehdi Tahrat (Abha Club), Hilal Soudani (Al-Fath FC), ainsi que le sociétaire d'Al-Nasr (Emirats arabes unis) Mehdi Abeid, rejoindront le groupe directement à Lusaka. «Une partie du groupe est arrivée cet après-midi, on va faire une séance d'entraînement ce lundi, avant notre départ mardi pour la Zambie. Il y a une partie de joueurs qui vont arriver vendredi 26 à Alger, à notre retour de Lusaka», a déclaré le coach national, Djamel Belmadi, lundi lors d'une zone mixte organisée avec la presse. Le sélectionneur national Djamel Belmadi a appelé lundi en renfort le milieu de terrain du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) Adam Zorgane. Pour rappel, trois nouveaux joueurs ont été convoqués pour la première chez les «Verts». Il s'agit des deux défenseurs, Ahmed

Touba (RKC Waalwijk/ Belgique) et Naoufel Khacef (Tondela/Portugal), ainsi que le milieu de terrain Ramiz Zerrouki (Twente/Pays-Bas). A noter le retour de plusieurs joueurs tels que Hilal Soudani (Al-Fath FC/Arabie saoudite), Youcef Belaili (Qatar SC/Qatar), Rachid Ghezal (Besiktas/Turquie), ou encore Mehdi Zeffane (Krylia Sovetov/Russie). Le défenseur Rami Bensebaini, suspendu pour le match contre la Zambie a rejoint le groupe ce lundi, mais n'effectuera pas le déplacement de Lusaka avec le groupe mardi à 10h00 à bord d'un vol spécial. L'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3^e place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Depuis le début de la pandémie Covid-19

Air Algérie Cargo : 80 tonnes/jour de marchandises transportées

LE DIRECTEUR général adjoint d'Air Algérie Cargo (filiale d'Air Algérie), Alayli llyes, a affirmé, lundi à Alger, que cette filiale transportait plus de 80 tonnes/jour de marchandises dans le cadre de la poursuite de son activité depuis la propagation de la pandémie de Covid-19. «Nous avons maintenu toutes nos activités durant la période du Covid-19 pour le transport des marchandises de et vers l'étranger en dépit du contexte sanitaire difficile», a déclaré M. Alayli, en marge des journées portes ouvertes sur l'exportation, qui se poursuivront jusqu'au 25 mars au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Selon le même responsable, la filiale Air Algérie Cargo a programmé 6 à 8 vols/jour pour le transport des marchandises vers l'étranger et l'importation d'autres produits essentiellement liés aux produits pharmaceutiques, médicaments

et produits de désinfection et d'hygiène. Sept avions d'une capacité allant de 5 à 20 tonnes ont été mobilisés pour répondre aux besoins des exportateurs et des importateurs, a-t-il noté.

Concernant les tarifs, le DG adjoint d'Air Algérie cargo a fait savoir qu'aucune augmentation des prix n'a été appliquée en dépit de la situation financière de la compagnie. A propos des avions mixtes cargo-passagers, le même responsable a indiqué qu'ils reprendront l'activité après la réouverture des vols internationaux, ajoutant que les avions sont prêts dans l'attente d'une décision d'ouverture de la part des hautes autorités du pays.

La filiale Air Algérie cargo a observé les mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus conformément aux normes sanitaires et préventives imposées à l'échelle internationale, a rappelé M. Alayli.

Halim N.

Ministère de la Justice

Séminaire à l'ESM de Koléa sur la protection et l'insertion de la femme

LE MINISTÈRE de la Justice organise, hier et aujourd'hui, à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (Tipasa), un séminaire sur la protection et l'insertion de la femme au profit de magistrats, d'avocats, de médiateurs de justice et de personnel des services du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, de l'Organe national de la promotion et de la protection de l'enfance (Onppe) et d'associations actives dans le domaine judiciaire, indique, hier, un communiqué du ministère.

«Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre du Programme européen d'appui au secteur de la justice en Algérie (Pasja) à travers la gestion de programmes en coordination avec le partenaire européen "l'Unité d'appui au programme (Uap)», précise la même source. Le ministère a indiqué, en

outre, que «la participation et les interventions auront lieu en présentiel et par visioconférence, ajoutant que les travaux seront animés à distance depuis la France et l'Espagne par trois experts en droit». Il s'agit de Serge Ortilé, Jean Marie Oyé et Aljandra Bernardo. L'animation en Algérie sera assurée, en présentiel, par M^{me} Ait Zai Nadia, enseignante universitaire et militante du mouvement associatif.

Cette rencontre vise à mettre en évidence l'importance de la protection et de l'insertion de la femme dans le cadre de la parité et à focaliser l'attention sur les victimes de la criminalité, dont la violence, souligne le communiqué qui évoque également la sensibilisation des professionnels de la justice et la promotion de la culture d'égalité entre citoyen, tant pour les droits civils que le recrutement.

H. N.

La crise de liquidité s'accroît



Policier renversé à Hydra

L'auteur placé en détention provisoire

■ Le conducteur qui a délibérément renversé un agent de la circulation à Hydra a été placé en détention provisoire, indique, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale.

Par Hocine H.

Les services de la Sûreté d'Alger «ont arrêté le conducteur qui a délibérément renversé un agent de la circulation en service au niveau de l'intersection de la rue Larbi-Allik, à Hydra», précise le communiqué.

Concernant les faits, la même source indique que «suite à une

manœuvre interdite sur la route, le conducteur d'un véhicule touristique interpellé par l'agent de la circulation sur place a redémarré en renversant le policier pour prendre la fuite».

«L'auteur a été arrêté au niveau du barrage sécuritaire dans la même rue et conduit au service pour déclencher la procédure légale. L'auteur a été déferé devant la juridiction com-

pétente avant d'être placé en détention provisoire», précise le communiqué. A cette occasion, la DGSN a tenu à saluer «le civisme du citoyen qui a filmé la scène», appelant, à cette occasion, les citoyens à utiliser l'application «Allo Chorta» au lieu des réseaux sociaux, pour signaler toute atteinte à leur sécurité et leurs biens.

H. H.

Variant britannique et nigérian

L'Institut Pasteur annonce 21 nouveaux cas

SIX NOUVEAUX cas de variant britannique et 15 de variant nigérian de Coronavirus (Covid-19) ont été détectés en Algérie, a annoncé hier l'Institut Pasteur d'Algérie. «Dans la continuité des activités de séquençage des virus SARS-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le monde, il a été procédé à la confirmation de six (06) nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de quinze (15) nou-

veaux cas de variant nigérian (B.1.525)», a-t-il indiqué dans un communiqué. Détaillant les nouveaux cas de variant britannique, l'Institut Pasteur a précisé que «deux (02) cas ont été découverts dans la wilaya d'Alger, deux (02) cas dans la wilaya de Blida, un (01) cas dans la wilaya de Tizi-Ouzou et un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla». Pour ce qui est des quinze (15) cas confirmés du variant nigérian, il s'agit de «huit (08) cas de la wilaya d'Alger, dont deux (02) de la même famille, deux (02) cas de

la wilaya de Ouargla (Hassi Messaoud), un (01) cas de la wilaya de Béjaïa et quatre (04) cas de la wilaya d'Illizi (In Amenas)». Dans ce contexte, l'Institut Pasteur insiste sur le «respect des mesures barrières, dans le cadre du protocole sanitaire (Distanciation physique, Port du masque de protection, Lavage fréquent des mains)», soulignant que le respect de ces mesures «reste toujours le meilleur garant pour stopper la propagation du virus et l'apparition de nouveaux cas».

R. N.

Skikda/Pluviométrie

Remplissage de deux barrages à 100 %

DEUX sur les quatre barrages de la wilaya de Skikda sont remplis à 100 %, à la faveur des précipitations intenses qu'a connues la région ces derniers jours, a-t-on appris, hier, auprès des services de la direction locale des ressources en eau.

Le barrage de Beni Zid, d'une capacité de stockage de 39 millions m³, alimentant les communes de Beni Zid, Collo, Kerkera, Cheraïa et celui de Zit El Anba dans la commune Bekkouché Lakhdar, à l'est de Skikda, totalisant 116 millions m³

et alimentant le chef-lieu ainsi que les communes de Azzaba, Djendel, Ain Cherchar, Es Sebte et Bekkouché Lakhdar, sont remplis à 100 %, a précisé la même source. La direction locale des ressources en eau a également indiqué que le barrage de Kenitra, dans la commune d'Oum Toub, à l'ouest de la wilaya, d'une capacité de stockage de 117 millions m³, qui alimente les communes de Tamalous et Beni Oulbane et les régions avoisinantes, a atteint un «bon» niveau de remplissage

avec un taux de 73 %.

Aussi, le barrage de Zerdaza, au sud de la wilaya, qui représente le plus ancien ouvrage hydraulique du genre à Skikda, réalisé en 1926, avec une capacité de stockage théorique de 33 millions m³, affiche un taux de remplissage de 64 %, a-t-on noté, relevant que cet ouvrage alimente les communes de Zerdaza, El Harrouch, Ain Bouziane et Emjez Edchich.

La même source a qualifié ce taux de remplissage de «bon» également, soulignant que la

capacité réelle de stockage de ce barrage ne peut pas excéder 11 millions m³ du fait de son ancienneté. D'autre part, la même source a révélé que l'administration du barrage de Zerdaza a procédé lundi à un lâcher d'eau avec un débit de 2 m³/seconde pour atténuer la pression sur l'ouvrage, indiquant que cette opération «ordinaire» est effectuée suite au remplissage du barrage, rassurant en même temps que Oued Safsaf, où se déversent les eaux du barrage, n'a pas connu une hausse

du niveau d'eau ou un débordement. La direction locale des ressources en eau a également souligné que les fortes précipitations enregistrées dans la plupart des régions de la wilaya ces derniers jours, ont été bénéfiques aux quatre barrages que compte Skikda et ont permis une hausse des taux de remplissage, estimant que les eaux emmagasinées sont «suffisantes pour alimenter la wilaya en cette denrée vitale pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation».

Maya C.